



Médialoup

Fédération Nationale des Chasseurs
13 rue du Général Leclerc
92136 Issy les Moulineaux
01 41 09 65 10
www.chasseurdefrance.com



FONDATION
FRANÇOIS
SOMMER
POUR LA CHASSE ET LA NATURE

Compte rendu de l'atelier de clôture MEDIALOUP Fondation François Sommer - 17 décembre 2015

Présents :

- **MAAF - EIMER Pascale**, Chargée de mission loup, ours, lynx, vautour fauve ;
- **MEDDE - LE COZ Christian**, Responsable de la sous-direction de la protection et de la valorisation des espèces et de leurs milieux ;
- **MEDDE - TRANSY Julien**, Chargé de mission loup, ours, lynx, grand cormoran ;
- **ONCFS - BLANC Jean-Louis**, Délégué interrégional Alpes-Méditerranée-Corse ;
- **FNSEA - GNING Théo**, Chargée des politiques territoriales et de développement rural ;
- **ANLL - COLLIN Bernard**, Président ;
- **Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature - DULAC Philippe**, Président ;
- **Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature - RICHARD Emmanuelle**, Assistante scientifique au Pôle nature ;
- **FDC 26 - HURTEVENT Alain**, Président ;
- **FDC 39 - LAGALICE Christian**, Président ;
- **FDC 74 - MUGNIER André**, Président ;
- **FDC 74 - COUDURIER Eric** ; Adjoint au directeur ;
- **FDC 88 - MATHIEU Gérard**, Président ;
- **FDC 09/ANCM - FERNANDEZ Jean-Luc**, Président ;
- **ANCM - LAPORTE Alain**, Secrétaire Général ;
- **ANCGG - BEDARIDA Gérard**, Président ;
- **FNC - ARNAUDUC Jean-Pierre**, Directeur technique ;
- **FNC - COURBOIS Laurent**, Chargé de projets ;
- **FNC - DESILLES Adélaïde**, Chargée de missions.

Mots d'introduction

Discours du Président DULAC, de la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature

Le Président DULAC souhaite la bienvenue aux participants. Il est satisfait du projet Médialoup et de l'implication de la Fondation François Sommer, qui a été, à priori, non négligeable dans le déclenchement même du projet. Il souhaite que ce type de partenariat se reproduise, et c'est déjà le cas, notamment concernant l'étude des apports économiques et sociaux de la chasse en France, le colloque sur les Indices de Changements Ecologiques, le développement du label Territoires de faune sauvage, etc.

Il rappelle que la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature souhaite avoir un rôle financier, mais également opérationnel. La Fondation fait véritablement partie du paysage de la chasse aujourd'hui. Elle ne se limite plus à des actions culturelles.

Le projet Médialoup était ambitieux dans ces objectifs et il a atteint ses objectifs.

Discours du Président MUGNIER

Le Président MUGNIER remercie le Président de la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature, d'accueillir l'atelier de clôture, et plus globalement pour avoir soutenu le projet tout au long de son déroulement.

Il remercie également le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) pour avoir soutenu la première phase du projet Médialoup, lorsqu'il avait besoin de cette impulsion, et de la confiance accordée, notamment dans le cadre du groupe national loup. Enfin, il remercie l'ONCFS qui a œuvré aux côtés de la FNC pour la mise en œuvre de ce projet Médialoup et l'ensemble des participants qui ont accompagné les travaux.

Aujourd'hui, il s'agit de clore le projet Médialoup. En tant que projet, il a une fin ; mais le loup ne va pas disparaître et le réseau fédéral devra continuer à s'investir sur cette thématique.

La clôture de ce projet a été souhaitée en petit comité, c'est-à-dire avec les personnes qui ont suivi son déroulement, pour en faire un véritable bilan plus qu'une restitution. L'objectif de cette matinée est de dresser le bilan de ce projet ; voir ce qui a été réussi, et ce qu'il reste à faire, afin de dresser les pistes de l'engagement futur du réseau.

Le Président MUGNIER présente l'ordre du jour et la plaquette bilan de Médialoup (voir pièce-jointe ou sur le site <http://medialoup.chasseurdefrance.com/>)

Rappel du contexte au démarrage de MÉDIALOUP André MUGNIER

Avant le projet, dans les années 2000, les territoires progressivement colonisés par les loups réagissaient en opposition, essentiellement le monde agricole, mais le monde de la chasse également.

Les chasseurs ont été intégrés dans le Groupe National Loup mais n'étaient pas considérés comme des interlocuteurs. Les dommages du loup sur la faune sauvage n'étaient pas du tout pris en compte. Les chasseurs n'ont pas été impliqués ni dans la conciliation/médiation visant à une meilleure acceptation sociale, ni dans la gestion des effectifs alors qu'ils sont expérimentés en techniques de prélèvement. Seuls quelques techniciens de FDC ou chasseurs volontaires participaient au réseau grand carnivore loup lynx de l'ONCFS. A l'époque les tirs de prélèvement étaient même un sujet tabou, y compris pour promouvoir une certaine acceptation sociale et économique de l'espèce.

Ce qu'il faut retenir :

- L'impuissance et l'incompréhension pour les populations locales qui voyaient le loup arriver ;
- Une mauvaise connaissance du loup, de sa biologie, de son impact ;
- L'absence d'intégration des chasseurs dans la gestion du loup ;
- Un sujet très passionnel et bipolarisé ;
- Le manque de concertation avec le monde agricole.

C'est donc dans ce cadre que la FNC a souhaité monter un projet de communication et de médiation sur le loup.

Bilan des actions réalisées par le groupe MÉDIALOUP

Laurent COURBOIS & Adélaïde DESILLES

Le projet :

Les réflexions autour du projet Médialoup ont débuté dès 2009, avec l'appui technique d'Eric MARBOUTIN du CNERA PAD ONCFS. Le montage du projet a duré deux ans, notamment parce qu'il a fallu trouver des partenaires financiers. Finalement le Ministère de l'Ecologie, Développement Durable et de l'Energie et la Fondation François Sommer pour la Chasse et la Nature ont accepté d'appuyer le projet. Ils auront respectivement contribué à hauteur de 30 000 € et 38 000 € en trois phases. Le projet avait notamment pour objectifs :

- Obtenir des réponses à des questions précises que se pose le réseau des fédérations de chasseurs ;
- Réaliser une synthèse d'expériences sur l'interaction entre le monde cynégétique, l'activité chasse et les populations de loups en Espagne, Italie et pays d'Europe du Nord (Suède) ;
- Promouvoir un principe de coexistence entre chasseurs et populations de loups par une série d'actions de communication et de sensibilisation, adaptées au monde cynégétique et rural ;
- Améliorer l'acceptation par les réseaux associatifs naturalistes du rôle potentiel et de l'implication des structures chasse dans la gestion et les suivis technique et scientifique des populations de loups en France ;
- Proposer des orientations et pistes de gestion à intégrer au Plan National d'Actions Loup

Le Comité de suivi :

Un comité de suivi du projet a été mis en place comprenant les Ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, la Fondation François Sommer, l'ONCFS, des Fédérations Départementales des Chasseurs, la FNC, la FACE, des représentants agricoles (FNSEA), les représentants des louvetiers (ALLF), des représentants d'associations spécialisées (ANCGG).

Ce comité de suivi a dû notamment cadrer la communication autour de Médialoup. Etre soutenu par le MEDDE apporte du crédit, mais fait peser une certaine responsabilité également. L'objectif était de présenter des résultats factuels dans ce domaine. Les chasseurs ont montré leurs compétences à travailler dans le domaine de la conciliation. Il est important de s'appuyer sur les acteurs socio-professionnels. L'ensemble des éléments ont été diffusés, et sont accessibles sur le site Médialoup (<http://medialoup.chasseurdefrance.com/>). On peut s'y référer.

Le déroulement :

Après l'atelier de lancement en février 2012, la première phase du projet a consisté en l'organisation d'ateliers dans trois pays étrangers : l'Italie, la Suède et l'Espagne. Une dizaine de questions ont été abordées et ont trouvé réponse (voir plaquette de bilan et comptes rendus des ateliers sur le site Médialoup).

La deuxième phase a débuté fin 2013 par une enquête auprès des FDC, pour un état des lieux sur la perception de la problématique (voir rapport d'enquête sur le site Médialoup). Trois ateliers en région ont ensuite été organisés : le massif alpin, le massif central et pyrénéen, et le massif Vosges-Jura ou plus largement le Grand-Est. Il s'agissait de transmettre les informations déjà acquises aux Fédérations des chasseurs de France, d'échanger entre les fédérations et les autres acteurs.

En juin 2015, la FNC a initié un projet en partenariat avec les organisations professionnelles agricoles (FNSEA, APCA, FNO) afin de retourner en Espagne, pour un atelier spécifique sur le protocole d'intervention en Castille et Léon, où deux statuts du loup cohabitent, en raison des réserves émises par l'Espagne lors de la signature de la Convention de Berne.

Les comptes rendus de tous les ateliers sont disponibles sur le site Médialoup.

Des conclusions techniques, sont proposées et discutées :

- Quelques acquis du projet MediaLoup :
 - ✓ Impact du loup sur le grand gibier (mouflon, cerf, chevreuil, sanglier, élan, etc.) à l'étranger et en France. Si des travaux peuvent encore améliorer la connaissance de cet impact, les travaux de Médialoup ont permis d'apporter quelques éléments de réponses.
 - ✓ Braconnage du loup en France et dans les pays d'Europe visités par MediaLoup.
 - ✓ Implication et rôle des chasseurs et de leurs associations spécialisées dans la régulation actuelle et future des populations des loups.
 - ✓ Le loup et la législation française et européenne, règles juridiques encadrant la présence du loup. Quelles perspectives ?
 - ✓ Ecologie du loup et capacités de dispersion.
 - ✓ Le loup et la thèse des relâchés par des parcs de vision dans les pays visités et en France. Si ces questions ne semblent pas se poser à l'étranger, le réseau des chasseurs français est en demande d'informations sur les conditions du retour du loup en France, et sur le suivi des loups détenus en captivité.
 - ✓ Réalité des attaques de loups dans l'histoire et aujourd'hui. Quels risques pour l'avenir ?
 - ✓ Axes et dynamique de recolonisation du loup en France et dans certains pays d'Europe (Italie, Suède, Espagne) - Quelles perspectives de distribution en France à 20 ans ?
 - ✓ Le loup, la rage et les aspects sanitaires, dans un contexte de recolonisation ? Le risque du développement de la rage ne doit pas être complètement évacué sous prétexte qu'il est minime. Il avait été question d'évaluer ce risque dans le précédent PNA Loup.

- Quelques axes de travail à poursuivre :
 - ✓ Loup et équilibres agro-sylvo-cynégétiques.
 - ✓ Perception du loup et représentations sociales autour de la problématique loup. Résultats d'enquêtes menées auprès de différentes catégories de citoyens (éleveurs, chasseurs, élus locaux et nationaux, randonneurs etc.)

- Quelques interrogations qui subsistent :
 - ✓ Le Loup, la chasse et les aires protégées en France aujourd'hui et sur le moyen terme.
 - ✓ Loup, Schémas Départementaux de Gestion cynégétique et implication des fédérations de chasseurs dans la problématique loup. Le loup est abordé dans certains SDGC comme facteur pouvant impacter les populations de grands gibiers. Des actions de formation et/ou de communication sur le loup peuvent également être inscrites sur le SDGC.
 - ✓ Le loup et la problématique de l'élevage en France. Les systèmes agro-sylvo pastoraux, notamment sur les nouveaux massifs ou zones de colonisation ?
 - ✓ PNA Loup et ses objectifs en termes de population sur les nouveaux massifs de colonisation

D'un point de vue méthodologique, le Comité de Suivi a réussi à dissocier la politique de communication et d'information du projet MediaLoup, du positionnement plus nuancé de la FNC sur ce dossier.

De plus, le projet a permis de montrer que les politiques de communication sur la biodiversité ne doivent pas être le monopole exclusif d'associations naturalistes, que les fédérations de chasseurs et d'autres acteurs socio-professionnels ont un rôle à jouer dans la communication et la sensibilisation, notamment sur ces espèces dites à perceptions différenciées.

C'est la preuve que la Commission européenne et le MEDDE doivent s'appuyer sur ces interlocuteurs légitimes vis à vis de leurs adhérents, et les intégrer dans les projets de développement à l'échelon local, ce qui implique des financements en animation par les DREAL, Conseils Régionaux et Collectivités Territoriales notamment.

Résultats et retombées de MEDIALOUP : évolution des perceptions, et de la place des chasseurs et de leurs fédérations dans la gestion du dossier loup

Eric COUDURIER

Médialoup a eu de nombreuses retombées sur la perception du loup par le monde de la chasse mais également sur le rôle des chasseurs pour améliorer les connaissances et réguler ses effectifs.

- **Une meilleure connaissance de l'espèce et de son impact.**

Les chasseurs ont pu avoir des informations sur la biologie du loup, ses déplacements, son impact sur le gibier, sa législation etc... par le biais des nombreux ateliers mais également grâce aux communiqués diffusés dans les revues fédérales ou encore sur les sites internet.

- **Une formation développée**

Beaucoup de professionnels ou des chasseurs ont été formés depuis le début de Médialoup pour intégrer soit le réseau grands carnivores de l'ONCFS et devenir correspondant soit en participant aux nombreuses formations dispensées par les services de l'Etat, l'ONCFS et les FDC pour intervenir sur le terrain dans le cadre des tirs de prélèvement.

- **Un partenariat amplifié avec le monde agricole**

Au départ, les relations sur le loup se limitaient à quelques initiatives locales. Aujourd'hui, il y a une véritable volonté des chasseurs d'apporter leur aide et leur compétence afin de diminuer les attaques sur les troupeaux domestiques. Les échanges sont devenus réguliers entre les acteurs cynégétiques et agricoles. Le dernier atelier en Espagne en est la preuve.

- **Une véritable écoute et une confiance des instances ministérielles**

Si au départ, les chasseurs avaient du mal à faire entendre leur voix sur ce dossier, ils ont pu démontrer leur sérieux et leur volonté de faire avancer ce dossier sans polémique et avec tous les interlocuteurs. Les chasseurs sont devenus un acteur incontournable dans la gestion de ce grand carnivore en France.

- **Des propositions concrètes reprises dans les arrêtés ministériels pour faciliter les prélèvements**

Au début de Médialoup, il y avait 4 loups prélevés sur un maximum autorisé de 11. Les prélèvements étaient réalisés exclusivement par des agents de l'ONCFS et des lieutenants de louveterie.

Aujourd'hui, 32 loups ont été prélevés sur un maximum fixé à 36 loups. La moitié de ces prélèvements ont eu lieu dans le cadre d'actions de chasse en battue et l'autre partie dans le cadre de tir de défense ou de tir de prélèvements renforcés avec la participation de chasseurs.

Plusieurs avancées notoires ont été enregistrées :

- Autorisations d'une arme rayée pour défendre son troupeau dans les zones de montagne,
- Mise en œuvre d'un tir de défense renforcée pour lequel il est possible de faire appel à 10 chasseurs en même temps pour protéger un troupeau,
- Association des chasseurs dans le cadre des tirs de prélèvements aux côtés de l'ONCFS et des lieutenants de louveterie,
- Mise en place d'un tir de prélèvement renforcé :
 - Dans le cadre des chasses en battue
 - Et ensuite pour tous les modes de chasse (approche et affût)
 - Assouplissement des règles (déclaration, compte rendu).
- Etalement de la période d'autorisation jusqu'à 6 mois y compris en hiver

Le Ministère a fait confiance aux chasseurs et a suivi leurs préconisations. Aujourd'hui, les résultats sont là et il n'y a pas eu de bavure. Les chasseurs ont pu démontrer leur compétence en matière de gestion d'une espèce protégée.

Conclusions et perspectives pour l'avenir

André MUGNIER & Eric COUDURIER

Médialoup aura fait avancer les choses sur plusieurs points :

1. La perception du loup par les chasseurs

- ❖ Le transfert d'expériences, les études qui ont été réalisées dans les départements anciens de colonisation ont permis de retenir plusieurs points sur l'impact du loup sur les grands ongulés :
 - Globalement, la présence du loup ne remet en cause ni l'augmentation des populations de grands gibiers (à l'échelle du département), ni la poursuite de la chasse ;
 - En revanche certaines populations peuvent ponctuellement et localement connaître une véritable chute ; notamment si sa présence s'ajoute à d'autres facteurs comme des hivers rigoureux, ou des épidémies ; ou encore dans le cas de comportements spécifiques (regroupements importants), ou de particularités du terrain ;
 - Les populations semblent s'adapter à la présence du loup, et on observe des changements de comportement des populations proies (dispersion, occupation spatiale...)

Il y a encore un sentiment d'impuissance pour les FDC sur le front de colonisation, mais les informations commencent à circuler, et il est probablement plus aisé aujourd'hui de se préparer et de préparer les chasseurs au retour du loup.

Clé de réussite :

Certaines FDC (05, 06, 26, 74) en avance sur ces questions ont accepté de communiquer leurs études et leur vécu, et le Président MUGNIER les en remercie.

La plus grande souplesse favorisant les prélèvements de loups augmente le sentiment de gestion de l'espèce et donc, probablement, son acceptation.

Encore à faire :

- Il faut avoir davantage de données,
 - Il faut continuer à les diffuser, à avoir des transferts d'expériences entre les FDC. Parfois, sur le front de colonisation, il y a encore beaucoup de réticences à reconnaître le retour du loup ; ce qui ne facilite pas l'anticipation.
-
- ❖ Par le transfert d'expériences acquises à l'étranger, les échanges avec l'ONCFS et le MEDDE :
 - La question des conditions du retour du loup sur nos territoires se pose encore beaucoup dans le réseau. Le projet Médialoup a permis d'apprendre que, si l'hypothèse d'une recolonisation naturelle de l'espèce en Europe est la plus probable et admise aujourd'hui, cela n'exclue pas de façon absolue que certains loups aient été relâchés ponctuellement. L'absence de clarté sur cette question continue de faire obstacle à une acceptation du loup en France ; alors qu'il serait davantage intéressant de se focaliser sur les modalités de sa gestion maintenant qu'il est là.
 - Les questions des chasseurs sur le suivi des loups détenus en captivité ont trouvé un début de réponse. Le MEDDE est remercié pour ses efforts de communication, mais toutes les questions n'ont pas encore trouvé réponse satisfaisante. Une communication auprès du réseau sur ce point était prévue mais n'a pas encore été possible, en l'absence de ces réponses. Il est surprenant de voir à quel point il est difficile d'obtenir des informations sur des individus d'une espèce particulièrement suivie en France, et

dont la détention est très encadrée. Il est tout à fait compréhensible que cette situation agace et alerte les chasseurs à qui le Gouvernement demande beaucoup de renseignements sur les espèces qu'ils chassent.

2. La gestion des effectifs

Le loup n'est plus considéré comme une espèce « surprotégée », puisque l'utilisation des dérogations à sa protection est aujourd'hui plus courante, et mieux organisée.

Les chasseurs y sont favorables par principe : toutes les espèces doivent être gérées pour que leur présence s'accorde avec les autres espèces et les différentes activités de l'homme. Le loup est en progression, tant spatiale que numérique, il n'est plus si rare de le croiser, et c'est très satisfaisant de voir le Gouvernement en prendre acte et mener une gestion adaptative et différenciée.

Clé de la réussite :

- La forte pression du monde agricole est la principale raison de ce pragmatisme ;
- Le soutien du réseau de la chasse pour aider les agriculteurs et leur apport d'expériences et donc de propositions concrètes à mettre en œuvre ;
- Le Gouvernement à l'écoute de solutions efficaces, qui par ailleurs, lui permettent de gérer les effectifs à moindre coût.

Encore à faire :

- Continuer à participer au groupe national loup, pour maintenir le dialogue avec le Gouvernement, apporter un retour du terrain pour proposer des solutions qui satisfassent les différents acteurs.
- Communiquer davantage sur le fait que les chasseurs réalisent des tirs de prélèvement pour soutenir les éleveurs et rendre plus efficace la gestion. Il est important de reconnaître cette véritable mission de service public.
- Dans le même sens, il est nécessaire d'abaisser la tension autour des prélèvements de loups, et notamment l'opposition des associations « pro loups »¹ car cela mène à des situations dramatiques, où le risque d'accident est décuplé.
- Il faudrait peut-être rencontrer les associations les moins radicales et gestionnaires d'espaces naturels afin d'instaurer un dialogue alternatif sur ce dossier et défendre notre point de vue pour une conservation de l'espèce à un niveau socialement acceptable, par la gestion.

3. L'investissement et la reconnaissance du rôle des chasseurs sur le dossier loup

On peut noter que la forte pression que subissent les éleveurs, l'augmentation des attaques sur les troupeaux domestiques et la hausse régulière des indemnités et des coûts pour la protection font que le gouvernement accorde beaucoup plus d'importance à ce dossier aujourd'hui que par le passé.

Au sein du réseau chasse, cet investissement accru s'explique en grande partie par le projet Médialoup et donc :

- Un binôme élu/salarié qui suit et porte le projet en devenant des interlocuteurs visibles ;
- Des ressources humaines et financières (équipe FNC et financements mis à disposition dans le cadre du projet Médialoup, soutenu par le MEDDE et la Fondation François Sommer).

Perspectives :

Aujourd'hui, alors que le projet Médialoup se termine, il nous semble indispensable de continuer à travailler sur ce dossier.

¹ Attention, cette expression vise les associations qui ne souhaitent pas qu'une quelconque intervention sur la population de loups ne soit autorisée, mais ne fait pas entendre qu'au contraire les participants au projet Médialoup seraient des « anti loups ».

Dans le cadre stricte du réseau :

- Encourager les chasseurs à participer au suivi du loup (Réseau loup-lynx) pour faire remonter des indices de présence ;
- Poursuivre l'implication des chasseurs aux opérations de terrain pour limiter l'impact du loup et donc le réguler (tir de prélèvement renforcé) ;
- Encourager les partages d'expériences et la communication dans le domaine
- Poursuivre le dialogue et les retours de terrain dans l'objectif de trouver des solutions efficaces aux enjeux posés (dans le cadre du Groupe national loup ?) ;
- Proposer et tester des nouvelles mesures expérimentales pour intervenir sur certains massifs (dans le cadre du Groupe national loup ?) ;
- Poursuivre nos échanges avec le monde agricole pour améliorer notre soutien à l'élevage (dans le cadre du Groupe national loup ?).

Avec un soutien externe :

- **Contribuer à l'acquisition de connaissances.** Le groupe Médialoup avait proposé de réaliser un protocole standard d'estimation de l'impact du loup sur les grands ongulés et sur les pratiques de chasse. Ce protocole pourrait être élaboré sur base des études des FDC (05, 06, 26, 74), et mis en pratique dans plusieurs départements concernés par le loup. Il pourrait être intégré dans le plan d'action national loup 2018-2023.
- **Contribuer à une meilleure connaissance en réalisant :**
 - une enquête sur la perception des chasseurs sur l'évolution des pratiques de chasse dans les zones de présence du loup, en France et plus largement en Europe. C'est une proposition qui a été faite à la FACE, dans le cadre de la plateforme européenne sur les grands carnivores.
 - un petit livre vert sur les grands prédateurs est proposé pour la saison 2016-2017, il nous faut formaliser ce projet.

Pour conclure :

La visite des autres pays a démontré que la problématique du loup se posait partout avec plus ou moins d'acuité suivant le type d'élevage, la configuration géographique, notamment. Ce sujet reste toujours un peu tabou et il est difficile de connaître la vérité. **En tous cas, il n'existe pas de méthode miracle pour gérer l'impact de ce prédateur.** Néanmoins, la chasse peut être un outil pour faciliter l'acceptation du loup. La gestion qui est réalisée aujourd'hui en France n'a rien à envier à l'Espagne ou à la Suède. Les prélèvements effectués cette année démontrent qu'il est possible de réguler le loup dans le cadre des outils juridiques actuels mais il faut donner les moyens aux acteurs locaux.

Médialoup a démontré l'importance de communiquer sur cette espèce, d'anticiper et, surtout, de faire participer les acteurs locaux et prendre en compte leurs avis et les conditions de vie propre à chaque territoire.

Tour de table et débat avec la salle **Quel bilan de MÉDIALOUP, Quelles perspectives ?**

Sur les conditions du retour du loup et le suivi génétique des loups :

Le Président Fernandez remercie et félicite le projet Médialoup, qui a permis d'avancer et de « dédramatiser » le sujet du loup. Il souhaiterait qu'une meilleure communication soit réalisée sur la question des conditions du retour du loup et sur l'opportunité de faire des études génétiques sur cette espèce. Pourquoi les loups italiens viennent en France et pas les espagnols ? Pourquoi ne pas faire des prélèvements génétiques sur les loups en parcs et les loups sauvages pour faire des éventuels rapprochements, et pour avancer sur les questions d'hybridation. Il informe que l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne sera force de proposition sur ces sujets.

Le représentant du MEDDE a bien pris note des questions. Il s'excuse pour le temps mis pour y répondre et demande à ce que cela ne soit pas pris pour de la réticence mais par le travail mobilisé par d'autres dossiers. Il assure la volonté du MEDDE de communiquer sur ce sujet, notamment parce qu'un certain nombre d'éléments sont connus par l'ONCFS et le MEDDE. Il faut donc trouver la forme que cette communication pourrait prendre. Il demande à ce que quelqu'un en prenne l'initiative et assure que les services du MEDDE et de l'ONCFS participeront.

Sur l'impact du loup sur la faune sauvage :

M. Blanc indique que le loup se nourrit à 80% d'espèces sauvages et à 20% de domestiques, cependant, les populations ne semblent pas diminuer, pour le moment, globalement ; mais cela peut changer. L'ONCFS entend monter un nouveau programme prédateurs proies en Hautes-Alpes.

Sur la question de l'estimation de la population de loups :

JLB rappelle que le chiffre d'estimation de la population qui est donné chaque année est un chiffre EMR, c'est-à-dire que c'est une moyenne de l'estimation de la population maximale et minimale. Actuellement, la fourchette est de 250/400 loups. Il faudra voir sur trois ans, si les estimations de la population tendent effectivement à montrer une baisse.

L'accroissement de la population de loups est estimé à 20% par an. Le prélèvement de 36 loups cette année, correspond, pour une population estimée à 300 loups environ, à la moitié de cet accroissement. Ce nombre est fixé pour que la population continue sa progression.

Certains participants indiquent que le problème n'est pas tant le nombre de loups que leur densité dans certaines localités. D'autres problèmes sont évoqués, comme l'environnement qui rend parfois les troupeaux impossibles à protéger. La frilosité des préfets à reconnaître la présence du loup est également soupçonnée par certains.

Sur la participation des chasseurs au protocole d'intervention sur la population de loups :

L'ensemble des participants a insisté sur l'importance de rappeler que les chasseurs peuvent, certes, intervenir dans le cadre d'actions de chasse ordinaire, mais que ces tirs d'opportunité répondent à une mission de service public et en aucun cas à une « chasse au loup ». M. Blanc, délégué interrégional Alpes-Méditerranée-Corse de l'ONCFS confirme que le fait d'autoriser les tirs de prélèvement dans le cadre d'actions de chasse ordinaire a été efficace en ce qu'il permet de multiplier les chances de rencontre d'un loup, ce qui était justement le facteur limitant pour le prélèvement de loups. Les représentants des chasseurs demandent au MEDDE de communiquer sur cet aspect, et de rappeler que les chasseurs interviennent dans le cadre de la gestion de l'espèce demandée par le Gouvernement. Il faut que les APN et leurs adhérents comprennent que la régulation d'une espèce ne veut pas dire destruction, mais qu'en plus, elle participe à l'acceptation sociale. Il est rappelé que certaines associations ne souhaitent pas uniquement la protection de l'espèce, mais également celle des individus, ce qui rend toute discussion difficile. La mission de la DREAL Rhône-Alpes est de communiquer sur le plan d'action national loup. Il pourra s'agir de valoriser les chasseurs pour leur investissement dans le cadre du nouveau protocole d'intervention, à la fin de sa première année.

La FNSEA remercie d'ailleurs les chasseurs pour les résultats obtenus cette année en termes de prélèvements. Elle félicite également le MEDDE pour l'assouplissement réglementaire qui a permis d'améliorer cette efficacité. La FNSEA a été particulièrement sensible au constat d'un recul de l'élevage dans les zones à loup en Espagne, et rappelle que ce n'est pas ce qui est souhaité en France.

Les représentants des chasseurs informent que de plus en plus d'éleveurs passent le permis de chasser, et le MEDDE s'en réjouit ; la première défense est la protection individuelle. Le discours de certains qui exigent que leur protection soit assurée par les chasseurs ou l'ONCFS n'est pas raisonnable. Le montant de la protection s'élève à plus de 15 millions d'euros pour 2016, et la courbe est exponentielle. Ce système n'est tout simplement pas tenable.

Sur les objectifs de la France en matière de population de loups :

Si aucun objectif quantitatif pour la population de loups n'est indiqué, le MEDDE informe que des discussions sont en cours pour établir une définition scientifique et internationale du « bon état de conservation ».

Sur l'évolution du statut du loup :

Il est rappelé qu'il sera long et difficile de modifier les textes internationaux pour un « déclassé » du loup d'un statut d'espèce strictement protégée, à espèce soumise à plan de gestion. Par ailleurs, les résultats en termes de prélèvements de loups ne seront pas nécessairement très différents de ce qui peut se faire actuellement avec le système de dérogation au statut d'espèce protégée. Le prélèvement de dizaines de milliers de cormorans en France, malgré son statut d'espèce protégée dans la loi. La Commission européenne devrait se satisfaire de ce système, si la population de loups n'est pas mise en danger.

En revanche, la demande de déclassé de loups peut se justifier en termes de symbole.

Plutôt que de demander le changement d'annexe, il serait pertinent d'attaquer la Convention de Berne sur son article 22, qui permet aux Etats d'émettre des réserves sur le texte qu'au moment de sa signature. Cette intangibilité est difficile à accepter, alors que le droit est par principe évolutif.

Sur la question d'une gestion de l'espèce par quota :

Le représentant du MEDDE indique que le système de gestion de l'espèce évoluera peut-être vers une gestion par fixation de quota, par massif par exemple, mais qu'il faut encore du temps. Les associations « pro loups » tiennent beaucoup au lien entre les prélèvements et les dommages qui les justifient.

Sur les discussions possibles avec les associations « pro loup » sur une gestion de l'espèce :

La tendance de certaines associations à minorer les effectifs et les impacts des populations d'espèces protégées rend difficile les discussions. Trois caractéristiques des associations « pro loups » font que les désaccords sont tenaces :

- Sur un plan conceptuel, elles défendent la « protection par l'interdiction », alors qu'il n'est pas prouvé du tout qu'on protège efficacement en protégeant fortement.
- Sur un plan sociologique, elles vivent d'une image faussée de l'animal, ne tenant pas compte de son impact sur son territoire par exemple
- Sur un plan financier enfin, elles vivent des dons et des subventions liées à la protection de ces espèces.

Conclusion :

André MUGNIER remercie le MEDDE pour l'amélioration des relations, et souhaite que ce dossier continue de progresser dans ce sens. Il reste beaucoup de travail, même si le projet Médialoup se clôt.

